Trentième Année — N° 345 UN NUMÉRO : 15 CENTIMES. VENDREDI 11 DÉCEMBRE 1885

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

PRIX DE L'ABONNEMENT :
Roubaix-Tourcoing : Trois mois, 12 fr. 50. — Six mois, 26 francs. — Un an, 50 francs.
Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne : Trois mois, 15 francs.
La France et l'étranger, les frais de poste en sus.
LE PRIX DES ABONNEMENTS EST PAYABLE D'AVANCE. — TOUT ABONNEMENT CONTINUE JUSQU'A RÉCEPTION D'AVIS CONTRAIRE.

RÉDACTION & ADMINISTRATION
17, RUE NEUVE, 17
Directeur-Gérant : ALFRED REBOUX
Bureau à Tourcoing, RUE DES POUTRAINS, 42

ABONNEMENTS ET ANNONCES :
RUE NEUVE, 17, A ROUBAIX. — A LILLE, RUE DU CURÉ SAINT-ÉTIENNE, 9 bis.
Paris, chez MM. Havas, Laffite et Cie, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 34
Bruxelles, à l'Office de Publicité.

ROUBAIX, LE 10 DÉCEMBRE 1885

Une campagne opportuniste

Les opportunistes ont entrepris une campagne qui a pour *but apparent* de sauvegarder l'honneur de la France ; et pour *but réel* la réhabilitation de M. Ferry et de ses complices, aux dépens de l'honneur de l'armée.

Il faut dévoiler au pays ces tristes manœuvres, qui prennent le masque du patriotisme.

Depuis la nomination de la commission du Tonkin, dont la majorité ne lui appartient pas, la coterie s'est appliquée à provoquer en France un mouvement en faveur de sa politique, — d'abord par une campagne ardente de presse, — ensuite par des pétitions qui se colportent dans les cercles et dans les comités opportunistes.

La campagne de presse a commencé par des attaques violentes contre la commission et contre l'enquête qu'elle se proposait d'ouvrir au sujet du Tonkin.

Quand l'enquête fut commencée et que le général Brière de l'Isle eût fait, devant la commission, la déposition inouïe que l'on sait, les journaux opportunistes changèrent de ton.

Ils s'évertuèrent à démontrer, d'après les dires du général Brière lui-même, que l'expédition du Tonkin avait été admirablement conduite d'un bout à l'autre, et que la marche au-delà de Lang-Son eût été une victoire, un triomphe, sans « l'affollement », sans « l'ivrognerie, de l'alcoolique, du pochard Herbinger. »

Ils avaient enfin trouvé une victime expiatoire, pour décharger leur digne chef Ferry des terribles responsabilités qui pèsent sur lui.

Mais accuser le colonel Herbinger d'une véritable trahison, c'était accuser également la commission militaire d'enquête, devant laquelle il a comparu; le général de Courcy, qui a rendu en sa faveur une ordonnance de non lieu, et enfin le ministre de la guerre qui a ratifié les décisions de la commission militaire et du général de Courcy.

Les organes du syndicat des *flétris* ne se sont pas laissés arrêter par de semblables considérations. Le plus autorisé d'entr'eux, la *République Française*, a bravement ouvert le feu contre le général de Courcy, l'accusant d'avoir lui-même provoqué la révolte de Hué, pour se donner la gloire d'un triomphe facile et pour se faire conserver dans les cadres de l'armée active jusqu'à l'âge de 70 ans *(sic)*.

Quant au général Compenon, on le sape en dessous, en faisant entendre, qu'il est la cause première de tout ce qui arrive.

C'est ainsi que nos patriotes opportunistes ont la prétention de défendre l'honneur français, en jetant le déshonneur à pleines mains à la face des chefs de notre armée.

Par exemple, il faut reconnaître que toute cette habileté n'a eu d'autre effet jusqu'ici que de soulever un véritable *tolle* d'indignation contre les accusateurs du colonel Herbinger et les détracteurs de nos chefs militaires.

La presse anti-opportuniste tout entière a protesté avec une suprême énergie contre la conduite du général Brière de l'Isle, et contre la déposition arrachée à sa faiblesse.

D'autre part, l'examen du dossier de Lang-Son par la commission du Tonkin, a mis en évidence certaines dépêches qui contredisent formellement les assertions du général et particulièrement sa prétention d'avoir été le seul inspirateur de la marche sur Lang-Son.

Le 15 mars 1885 on télégraphiait de Paris au général Brière : « Les négociations sont en bonne voie. Pour faciliter » la conclusion de la paix, *il est nécessaire de faire une pointe sur la Porte » de Chine et de montrer les spahis.* »

C'est clair. Cette malheureuse pointe au-delà de Lang-Son a donc été ordonnée par le ministère qui a succombé le 31 mars.

Quant à l'insuccès qui l'a suivie, il est vraiment trop commode d'en faire retomber la responsabilité sur un absent. Le colonel Herbinger sera prochainement à Paris, et nous croyons qu'il aura bientôt fait de donner le coup de grâce à l'odieux système de défense adopté par les opportunistes. On lira plus loin sur ce sujet, une dépêche d'Alger reçue ce matin.

Si la campagne de presse si audacieusement entreprise par la faction déchue a avorté, l'agitation factice qu'elle essaye de produire dans certains milieux, à l'aide de signatures et de pétitions, est destinée à un *fiasco* lamentable.

Le public ne reconnait pas, à ceux qui, dans un intérêt de parti, osent déshonorer notre armée, le droit de se poser en défenseurs de l'honneur français.

Et puis que signifient ces pétitions anticipées de quelques créatures de l'opportunisme contre la décision supposée d'une commission parlementaire?

Est-ce que la commission du Tonkin a formulé une résolution ? Est-ce qu'elle a décidé l'évacuation? On a la prétention de vouloir lui dicter à l'avance les conclusions qu'elle doit tirer de son enquête? Depuis quand les accusés dictent-ils aux juges la sentence qu'ils doivent prononcer?

NOUVELLES DU JOUR

Le colonel Herbinger à Alger

Alger, 9 décembre. — Le colonel Herbinger, questionné dès son arrivée, à manifesté son étonnement de voir réveiller un incident qu'il considérait comme définitivement clos et renouveler une accusation dont le conseil de guerre au Tonkin l'avait justifié.

M. Herbinger a refusé des explications qu'il considère comme inutiles et contraires au devoir professionnel. Inutiles, parce que, dit le colonel, il n'existe pas un ivrogne, même atteint du *delirium tremens* qui ne repousse avec indignation une semblable accusation; contraire au devoir professionnel, puisqu'il ne peut parler qu'avec une autorisation du ministre.

La commission des crédits pourra entendre sa déposition, la rendre publique comme celle de M. Brière de l'Isle, mais il ne croit pas avoir le droit de prévoir ou de devancer la décision de la commission.

M. Herbinger a ajouté qu'une enquête sérieuse fera connaitre la vérité relativement à l'accusation d'avoir désobéi aux ordres du général de Négrier lui enjoignant d'occuper une position déterminée, d'avoir quitté Lang-Son sans nécessité nonobstant un ordre du même général, d'avoir inutilement abandonné une batterie et la caisse de l'armée.

En terminant, il dit qu'il croit que la question de l'occupation du Tonkin sera résolue quand on voudra, mais il faut vouloir. Au début, la conquête de l'Algérie offrit les mêmes difficultés ; il faut savoir, au Tonkin comme en Algérie, s'assurer des concours utiles qui ne s'obtiennent que par l'intérêt.

Le général Brière de l'Isle

Il est inexact que le général Brière de l'Isle soit mis en disponibilité. Le ministre de la marine n'a pas encore statué sur la situation de cet officier général qui rentre à peine. Le général a besoin de repos et a droit à un congé. Plus tard il sera chargé d'une inspection générale dans les colonies.

Les élections de la Seine

Paris, 9 décembre. — Un manifeste de l'Alliance républicaine signé de M. Tolain, son président, fait de la conservation du Tonkin la plate-forme électorale de ses candidats en opposition à celle des candidats de l'Union de la presse radicale socialiste, qui n'osant prononcer le mot d'évacuation, l'a remplacé par ces expressions qui en sont l'équivalent : « Liquidation la plus honorable et la plus prompte des expéditions ruineuses du Tonkin et de Madagascar. »

Les électeurs républicains de Paris vont donc avoir à se prononcer, dimanche, entre les deux politiques, et c'est peut-être pour cela que les radicaux de la commission des 33 attendent, pour prendre parti, le verdict du suffrage universel de la Seine.

Il y a maintenant une seconde liste du parti ouvrier composé des citoyens Perrachon, Millerand, Maillard, Vaughan, Humbert et Fiaux, ce qui porte actuellement à sept les listes des candidats républicains aux élections du 13.

Les droites et les crédits du Tonkin

La *Liberté* assure qu'une partie des droites s'abstiendra lors du vote des crédits pour le Tonkin, voulant laisser la gauche seule responsable des décisions à rendre sur ce point.

M. Floquet

L'Agence Havas nous adresse la dépêche suivante :

Paris, 9 décembre. — Le bruit suivant lequel M. Floquet viserait la présidence du Conseil est faux. M. Floquet fut un des premiers qui ont déterminé M. Brisson à prendre le pouvoir et ses sentiments ne sont pas changés.

Les élections dans la Corse

Bien que la date des nouvelles élections en Corse ne soit pas encore fixée, on se préoccupe déjà des candidatures. Les quatre républicains non élus au deuxième tour de scrutin se représentent ; ainsi que les quatre députés bonapartistes invalidés.

Tremblement de terre en Algérie

Alger, 9 décembre. — Quatre nouvelles secousses de tremblement de terre, dont une assez violente, ont été ressenties hier à Msila. La population reste calme.

L'empereur Guillaume

La santé de l'empereur Guillaume paraît de nouveau donner lieu à de sérieuses inquiétudes. Les dernières nouvelles de Berlin sont des plus formelles à cet égard. Les médecins ont défendu au vieux monarque d'assister aux chasses qui vont avoir lieu à Kœnigs-Winsterhausen. Ce sera le prince héritier qui représentera son père à ces chasses.

Libéraux et antisémistes à Berlin

Berlin, 9 décembre. — Les funérailles de M. Strassmann, président du conseil municipal de Berlin, ont été célébrées aujourd'hui avec un éclat extraordinaire.

M. Strassmann ayant toujours été de son vivant, et en sa qualité d'israélite, le point de mire des attaques de l'antisémitisme, les libéraux ont voulu saisir l'occasion offerte par ses obsèques pour faire une manifestation contre les idées mises à la mode par le pasteur Stoecker. Aussi non moins de 30.000 personnes ont-elles suivi le char funèbre.

Le cercueil était couvert de fleurs de de couronnes, dont une envoyée par l'Empereur.

Le prince impérial s'était fait représenter par un adjudant.

Le professeur Virchow a prononcé un magnifique discours funèbre, où il n'a pas ménagé les antisémites, tout en ne faisant que des allusions discrètes à l'intolérance de ce parti.

Désordres en Hollande

Amsterdam, 9 décembre. — Des désordres ont éclaté lundi à S'Gravendeel, en Hollande.

Cette commune vit surtout de la culture et de filature de lin. Or, presque toute la dernière récolte a été achetée sur pied par des spéculateurs qui l'ont importée en France, enlevant ainsi la main-d'œuvre aux ouvriers locaux.

Quatre navires sont récemment partis avec des chargements complets de lin ; le cinquième allait suivre lorsque les ouvriers se sont rendus en masse au rivage pour ramener chez le cultivateur une charrette portant un fort chargement de lin; ils sont allés ensuite chez les cultivateurs qui en avaient précédemment vendu à l'étranger et ont brisé les vitres de leurs maisons.

Le bourgmestre a fait fermer immédiatement tous les débits de boissons de la commune et demandé un renfort de police à Dordrecht.

Une collision de trains

Zurich, 9 décembre. — Une collision a eu lieu entre deux trains près de la station de Bludenz, sur la ligne autrichienne d'Arlberg. Cinq voyageurs ont été tués. Il y a de nombreux blessés.

En Orient

Semlin, 9 décembre. — La réponse du prince de Bulgarie est arrivée cette nuit; il exige pour la conclusion de l'armistice l'évacuation de Widin, tandis que les Bulgares resteraient à Pirot. La Serbie devrait ensuite signer avec lui directement dans le délai de deux jours un traité de paix définitif. Le prince demande une réponse dans les 24 heures. Malgré les assertions contraires vingt blessés seulement dont un officier et un soldat bulgare avaient succombé jusqu'à hier.

Le message de M. Cleveland

Le télégraphe nous apporte le Message du président Cleveland. Ce document a une grande importance. En ce qui concerne la politique intérieure, il condamne la polygamie et constate l'infériorité de la marine américaine, pour faire ressortir la nécessité de la renforcer. Au point de vue international, le président réserve la question du canal du Nicaragua et du chemin de fer pour navires du Tehuantepec; il espère que les Américains ne seront pas gênés dans leurs opérations commerciales aux Carolines; il fait allusion aux bons rapports qu'il entretient avec l'Angleterre et il déclare, au sujet du Congo, qu'il ne demande pas au Sénat la sanction de l'acte général de la conférence de Berlin, parce que, bien que les plénipotentionnaires américains l'aient signé, le gouvernement n'en reconnaît pas les stipulations.

Suivant le président Cleveland, les diplomates de l'Union n'auraient assité à la conférence de Berlin que pour savoir ce qui s'y disait. Le procédé est inusité. Mais ce qui tient au cœur du châtelain de la Maison-Blanche, — c'est l'exclusion dont les jambons de Cincinnati et de Chicago sont l'objet en France : il qualifie cette prohibition relative de vexatoire.

Dépêches Tronquées

On nous écrit de Paris : Il a été bien des fois question des dépêches lues à la tribune lors des discussions sur le Tonkin, par M. Jules Ferry, dépêches que ce dernier affirmait toujours être exactes, ni revues, ni écourtées; on sait d'autre part que le général Brière de l'Isle a récemment affirmé à la commission du Tonkin, que les dépêches n'avaient subi que des omissions insignifiantes : Voici de quoi édifier nos lecteurs :

Le 26 mars l'ancien président du conseil communiquait à la Chambre une dépêche que nous reproduisons ci-dessous, mais cette dépêche, ainsi qu'on pourra s'en assurer en lisant le *Journal Officiel*, n'était nullement complète. Nous mettons en italiques les passages que M. Ferry a jugé prudent de garder pour lui.

Hanoï, 25 mars. — Général Brière à ministre guerre. Je reçois le télégramme ci-après du général de Négrier.

Dong-Dong, 24 mars, 11 h. soir. — L'ennemi a attaqué le poste de Dong-Dong le 22 à 2 h. du matin. J'ai dû me porter avant pour me donner de l'air. Le 23 j'ai pu m'emparer de la première ligne des forts du camp retranché de Bang-Bo.

Le 24, mes efforts ont échoué devant une supériorité numérique considérable, *et des attaques enveloppantes dont les effectifs croissent sans cesse.* Vers deux heures, l'artillerie n'ayant plus de munitions, j'ai dû rompre le combat.

Je n'ai pu me dégager qu'à grand peine

Je suis rentré à Dong-Dong à 7 h. du soir. Tous les blessés ont été reportés sur Lang-Son. Nos pertes sont très sensibles, 306 hommes tués ou blessés. (M. Ferry ne donnait que 200.)

Le 111e de ligne a perdu tous ses sacs et est complètement hors d'état d'être remis en ligne ; l'ennemi a des forces telles que je suis obligé de me reporter sur Lang-Son, et il faut prévoir de graves événements.

Le général Brière de l'Isle terminait ainsi : *Je suis obligé d'arrêter l'offensive que je me disposais à prendre sur le Tong-Koi, ma place est à Hanoï et à Hong Hoa pour faire face à la flottille et le résultat de mes forces, dans toute éventualité, est pour fournir à Négrier par tous les moyens héroïques, des vivres et des munitions.*

D'autre part, on lit dans l'*Intransigeant* : « Nous ne nous sentons pas la force d'en vouloir au général Brière de l'Isle, dont la dépêche foudroyante nous a débarrassés du cabinet Ferry. Il n'en est pas moins vrai qu'après avoir affirmé devant la commission du Tonkin que ses dépêches n'avaient jamais été falsifiées, soit à la tribune, soit à l'*Officiel*, par le président du conseil d'alors, il doit aujourd'hui se rendre à l'évidence. Non-seulement les télégrammes dont on nous donnait lecture étaient tronqués à plaisir, mais les parties qu'on retranchait étaient naturellement les plus intéressantes.

» Jamais, on ne nous avait confié que, dès le 24 mars 1885, les soldats du 111e de ligne avaient perdu leurs sacs et que le général Négrier avait averti son ministre qu'il n'avait pu se dégager qu'à grand'peine des masses qui l'enveloppaient. Le général Brière de l'Isle pourra nous faire remarquer que des suppressions ne constituent pas des falsifications, mais il nous permettra de ne pas prendre au sérieux le machiavélisme de cette interprétation. En effet, si j'écris :

« M. X..., qui est une affreuse canaille, appartient à une excellente famille »,

et qu'on se contente d'imprimer :

» M. X... appartient à une excellente famille »,

on a évidemment falsifié la phrase, bien qu'on se soit borné à en retrancher quelques mots.

» Ferry nous escamotait donc avec le plus pur cynisme tout ce qui le gênait dans la correspondance qu'il s'était engagé à communiquer au pays. Et ce qui aggrave singulièrement cet escamotage, c'est qu'il suffit de rétablir les télégrammes dans leur intégralité pour s'apercevoir que la retraite de Lang-Son était déjà commencée le 24 mars, et que le colonel Herbinger n'a fait que la continuer quand le commandement est passé entre ses mains par suite de la blessure du général Négrier.

LA PERSÉCUTION

Où s'arrêteront les vengeances de M. Goblet ? Le clergé de Bretagne expie, lui aussi, le succès des candidats conservateurs dans cette province religieuse et l'échec personnel du ministère des cultes dans la Somme.

La peine, dit l'*Océan* de Brest, est de deux degrés :

Les uns se voient voler leurs traitements. Nous disons voler, et nous accentuons le terme, car le traitement du clergé est légalement insaisissable !

Les autres reçoivent un simple avertissement ministériel... comme qui dirait une invitation à être plus sages à l'avenir !...

Parmi les premiers, on cite MM. les recteurs d'Argol et de Trégarvan ; MM. Guéguen, vicaire d'Elliant ; Souestre, vicaire de Spézet ; Bohec, vicaire de Cléden-Poher, et un jeune vicaire de Cléder !

Parmi les derniers, on nomme M. le recteur de Plouhinec ; un curé-doyen, l'abbé Hameury, et même un archiprêtre coupable d'avoir assisté à la réunion de Landerneau.

Nous retrouvons dans ces mesures de rigueur tous les éléments des dénonciations du *Finistère*.

Dans le diocèse de Quimper, comme dans les autres, la dénonciation a tout fait ; elle tient lieu pour M. Goblet d'enquête, de procès et de jugement. En vain la Chambre a-t-elle validée les élections du ministère : le ministre des cultes, qui enfreint tout droit, ne respecte même pas le vote de la majorité. Sous quel prétexte peut-il incriminer le clergé du Finistère, lorsque la Chambre elle-même, si disposée à accepter contre lui toutes les accusations, n'a pas jugé que sa conduite fût de nature à vicier les élections ?

Mais M. Goblet se passe même de prétexte; il ne suit que sa haine. Dans le Cantal, où les élections ont été toutes républicaines, il n'y avait même pas de candidats conservateurs. Cependant les représailles ministérielles se sont étendues à ce département comme aux autres. Six prêtres du diocèse de Saint-Flour, parmi lesquels un vieillard de quatre-vingt-un ans, ont eu leur traitement supprimé pour agissements électoraux !

L'arbitraire s'exerce aveuglément: il frappe des curés qui ont changé de paroisse depuis longtemps ou qui sont morts ; il en atteint d'autres qui n'ont même pas pu voter, faute de candidats. C'est ridicule non moins qu'odieux. Le gouvernement qui commet de pareils actes se déconsidère autant qu'il se rend coupable. Que nos amis ne tardent plus davantage à prendre en main devant les Chambres la cause des victimes de la fureur de M. Goblet. Depuis le 1er décembre, des centaines de pauvres curés sont privés de leurs chétifs moyens d'existence. Ils attendent justice et leur pain.

LA COMMISSION DU TONKIN

Les chiffres de M. Ballue relatifs aux hommes décédés au Tonkin et de ceux envoyés en congé et morts dans leurs foyers ayant paru inférieurs à la vérité à la commission, cette dernière a décidé de demander au ministre de la guerre des états détaillés par périodes et par corps. Elle a ouvert aujourd'hui la discussion générale.

M. Raoul Duval. — La commission doit s'occuper de l'avenir et non du passé. Il faut décider si les crédits doivent être accordés au ministère pour continuer la politique qu'il a exposé dans son programme.

L'exécution stricte du traité de Tien-Tsin ne serait que la continuation de la politique de M. Ferry. L'intérêt français doit primer l'intérêt colonial. Le rapport de M. Lalande démontre qu'il n'y a rien a gagner au Tonkin qui nous a coûté déjà 294 millions.

La commission doit donc répudier cette politique et refuser les crédits. La majorité de la Chambre actuelle n'est pas compromise dans les affaires coloniales — il ne faut pas l'engager. — Le gouvernement doit changer de programme ou se retirer.

Nous n'avons pas à nous prononcer sur le système proposé par l'amiral Duperré, mais simplement repousser celui du gouvernement qui ne présente que difficultés. La principale consiste dans l'exécution du traité de Tien-Tsin qui nous oblige a avoir 50.000 hommes pour faire la police du Tonkin.

M. Granet. — La question des crédits est secondaire. Le devoir de la commission est de préciser sa politique contre celle du gouvernement qui n'est que de l'amour-propre. Il faut sortir du Tonkin, couper court à ces entreprises chimériques. Mais entre le maintien et l'évacuation immédiate il y a une solution honorable qui se rapproche de celle préconisée par l'amiral Duperré.

On peut voter les crédits, mais en votant en même temps pour le changement de politique du gouvernement. Celle-ci aurait à trouver, en dehors de l'occupation une solution qui n'est pas du ressort de la commission. Le nouveau cabinet devra s'affranchir totalement de toute solidarité avec M. Ferry, à la fois faible, brutal et arrogant.

Il faut donc accorder les crédits pour faire face à des nécessités bien délimitées et rapatrier nos troupes.

M. Delafosse. — Il y a des contradictions dans les conclusions de M. Granet. En effet, le gouvernement n'a demandé des crédits que pour continuer la politique de M. Ferry. La seule sanction est donc de refuser les crédits.

M. Andrieux. — Quel moyen pratique M. Granet propose-t-il ?

M. Granet. — Attacher au vote des crédits l'obligation de rompre avec la politique de M. Ferry.

M. Andrieux. — La confusion est très-possible.

M. Pelletan. — Les membres de la commission qui approuvent la politique du gouvernement devraient l'expliquer.

MM. Ballue, Thomson, Albert Ferry, C. Paris disent qu'ils veulent réserver leur opinion pour le débat public.

M. Ballue dit cependant que l'occupation du Tonkin peut procurer des avantages au pays sans affaiblir l'armée. M. Rochefort demande sur quelle déposition les membres de la minorité basent leur opinion. M. Thomson refuse de répondre et dit que l'évacuation coûtera des millions

La commission décide de s'ajourner à demain pour entendre la lecture des deux derniers rapports. S'il y a lieu, une seconde séance, demain soir, à 8 heures aura lieu pour terminer la discussion.

UN MORT GÊNANT

M. Tiburce Ferry, parent de l'amiral Courbet, vient de dénoncer à la presse un fait qui dénote bien que le gouvernement ne veut à aucun prix faire la lumière sur l'aventure du Tonkin.

D'après son testament fait à bord du *Bayard*, le 28 mars 1885, l'amiral Courbet avait légué à son parent sa médaille militaire et tous ses registres de correspondance officielle ou privée en stipulant que M. Tiburce Ferry *pourrait en faire tel usage qu'il jugerait à propos.*

M. Tiburce Ferry a bien reçu la médaille militaire, mais il attend encore les registres de correspondance de son parent qu'il réclame vainement.

Le gouvernement fait la sourde oreille, bien entenu et garde les registres. Il ne veut pas qu'on sache la vérité, et la correspondance de l'amiral ne verra jamais le jour.

C'est égal : c'est une drôle de façon d'exécuter les dernières volontés d'un mort.

Le *Figaro* publie une page inédite due au prince impérial, pendant qu'il était encore à l'école militaire de Wolwich. La voici :

DEVOIRS DE L'OFFICIER

De nos jours, les peuples ne confient plus qu'à leurs enfants, le soin de défendre leurs frontières: l'armée est nationale et ne combat plus pour le gain, mais par devoir et par patriotisme. Les soldats ne sont pas seulement frères par les armes mais aussi par le sang.

Le régiment est donc une grande famille dont les officiers sont les chefs. Cette qualité de chefs leur impose les mêmes devoirs que ceux d'un père, qui cherche partout le bien de ses enfants.

En campagne, l'officier doit veiller sur la santé de ses hommes, avoir l'œil à ce qu'ils ne manquent de rien, à ce qu'ils profitent des quelques heures de sommeil qui leur sont laissées.

Sur le champ de bataille l'officier doit être avare du sang de ses hommes, ne pas sacrifier des vies inutilement, dans le seul but de sa propre gloire ; mais, quand il le faut pour l'honneur du drapeau, ne pas hésiter à leur donner l'exemple de Léonidas aux Thermopyles.

En temps de paix ou après la victoire, l'officier doit être soucieux de la moralité de ses soldats, réprimer les instincts grossiers de certains hommes qui profitent du succès pour assouvir leurs appétits.

Mais, avant tout, l'officier doit être jaloux de l'honneur de ses hommes, comme un père est jaloux de la réputation de sa maison. Il doit sévir sans pitié contre un homme qui commet une action dégradante, mais sévir en secret, car le déshonneur d'un seul rejaillit sur la réputation de tous.

Mais comment l'officier doit-il acquérir sur ses hommes cette autorité qui fait de lui un protecteur en même temps qu'un justicier? C'est en obtenant leur estime, en même temps que leur affection. Il faut que les hommes voient leur chef toujours à l'œuvre, partageant leurs souffrances, leurs privations; qu'il veille lorsque tout repose dans le camp, qu'il soit le premier debout, le premier à l'assaut et le dernier à la retraite; que, par sa force d'âme, il relève les courages abattus. Un tel homme ne sera jamais abandonné de ses soldats; ils se grouperont autour de lui, sachant qu'ils le trouveront toujours sur le chemin de l'honneur. NAPOLÉON.

Wolwich. — 1874.

C'est l'impératrice Eugénie qui a trouvé cet écrit dans les papiers du prince.

LA PRIMROSE LEAGUE

Nous trouvons dans la *Pall Mall Gazette* une intéressante conversation d'un de ses correspondants avec lady Churchill, sur l'organisation de la *Primrose League* qu'elle a fondée.

Lady Churchill est une charmante jeune femme brune, d'origine américaine.

» La Ligue, dit-elle, n'existe que depuis trois ans, mais elle compte déjà plusieurs milliers de membres ; et elle a des affiliés et des affiliées dans l'Inde, dans la Nouvelle-Galles et au Canada. Les comités dans les diverses villes s'appellent « des habitations », qui toutes communiquent constamment avec un grand conseil central. Les adhérentes s'appellent « dames », les adhérents « chevaliers, compagnons et aumôniers ». Les membres de la Ligue ne portent pas d'insignes, sauf un bijou en or jaune représentant une primevère. Récemment nous avons commandé 40,000 de ces fleurs métalliques à une maison de bijouterie. »

Lady Churchill montra alors au journaliste la série des publication de la Ligue : proclamations, circulaires. adresses aux électeurs, devises. Tout cela est lithographié avec le plus grand luxe sur du bristol.

« Il y a quinze jours, dit lady Churchill, j'ai ouvert une « habitation » à Birmingham et j'ai déjà recueilli l'adhésion de cinq cents dames. Sur ce nombre, il y en a environ le quart qui se chargent d'aller visiter les électeurs. Nous organisons cela ainsi : chaque dame propose de se charger de telle section d'une rue ou d'un quartier. Nos dames ont visité ainsi quelques-uns des plus pauvres intérieurs de Birmingham. Il est arrivé une seule fois que l'on ait mal reçu une de nos déléguées. Les gens nous reçoivent, écoutent nos arguments et prennent nos circulaires. Nous leur disons ce que nous pensons des questions du jour, du libre échange, de la propriété des terres, de la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Quant à moi, ajouta lady Churchill, je me suis réservé les cas douteux.

» J'ai aussi visité les principales fabriques de la ville. Les maitres, qu'ils fussent de notre parti ou non, m'ont toujours permis d'adresser une allocution aux ouvriers. De cette façon, cela allait plus vite.

» Pour parler aux électeurs, les femmes ont plus de tact que les hommes. On s'est d'abord moqué de nous. Aujourd'hui la plupart des candidats font appel à notre aide. Nos adversaires menacent de nous intenter un procès; mais nous avons consulté les meilleurs jurisconsultes, et nous ne craignons rien de ce côté-là. »

C'est en ces termes sérieux et sensés que lady Churchill a expliqué au journaliste anglais l'organisation et les visées de cette singulière Ligue de la Primevère, qui menace de devenir un facteur important de la vie politique anglaise.

CE QUE PENSENT
les républicains clairvoyants

L'Echo du Nord fait des vœux pour le triomphe, à Paris, de la liste Ribot. Son article est un symptôme du profond découragement qui semble s'être emparé des républicains clairvoyants :

Les évènements n'ont que trop bien prouvé que les symptômes de mécontentement autrefois signalés à la tribune par un courageux orateur ont fait place à la maladie de la désaffectation. L'opinion publique est devenue hésitante, circonspecte, défiante, en partie même hostile. Si le mal n'est pas encore incurable, il faudrait être peu clairvoyant pour nier sa présence et bien imprudent pour négliger les précautions propres à l'entraver.

De toutes les manifestatisns qui se produisent dans le pays, les élections de Paris sont naturellement celles qui attirent le plus l'attention et excitent les impressions les plus vives. La France tout entière a les yeux constamment fixés sur Paris, et selon que les incidents qui surviennent dans la capitale sont ou ne sont pas conformes à ce que le sentiment considère comme le bon sens, le calme ou le trouble s'insinue dans les esprits. Or, il faut le reconnaître, les dernières élections parisiennes n'ont pas précisément été appréciées comme un témoignage de sagesse politique ; elles ont approfondi, bien loin de le combler, le fossé qui peu à peu s'était creusé entre l'opinion moyenne et une fraction du parti républicain.

La sensation de découragement et de défiance s'est par suite accentuée, et il est à présumer que de nouvelles élections générales, si elles s'effectuaient aujourd'hui, donneraient un résultat d'opposition plus marqué encore qu'au 4 octobre. L'état moral du pays est inquiétant ; pour la majorité des citoyens, il peut se caractériser d'un mot, l'indifférence, et l'indifférence des masses est toujours un grave danger en présence d'oppositions actives et passionnées. De cette situation chacun se rend compte, sans trop oser l'avouer. Quelque ingrat que puisse être le rôle de Cassandre, il est cependant urgent que quelqu'un le prenne, car si le silence augmente le péril, et il serait misérable de se taire au moment où surgit une occasion d'enrayer ou d'aggraver le mal.

Cette occasion, c'est le nouveau scrutin qui va s'ouvrir à Paris. Le résultat de cette troisième élection est appelé, dans les circonstances où nous nous trouvons, à exercer une influence presque décisive sur l'avenir de nos institutions. Si elle était ce que les deux précédentes ont été, la défaveur prendrait en province des proportions incalculables ; par contre, les électeurs parisiens ont à leur disposition le moyen certain de relever le crédit de la République. L'alternative est telle, il importe qu'ils en soient avertis.

La rentrée de M. Ribot au Parlement serait sans aucune doute le signal d'un temps d'arrêt dans la dispersion malheureusement trop imminente des fractions constitutives du parti républicain et d'un revirement notable de l'opinion.

L'attitude nette de M. Ribot dans la dernière législature, la retentissante campagne qu'il a conduite dans le Pas-de-Calais, lui ont donné la notoriété et l'importance d'un chef de parti.

Pour tout le monde, jusques et y compris M. Clémenceau, M. Ribot personnifie hautement et clairement le conservatisme républicain. Pour beaucoup il personnifie en même temps quelque chose de plus : l'esprit de gouvernement. Son élection à Paris serait interprétée un peu partout comme la répudiation de la politique de désorganisation et de gâchis, et comme le présage d'un retour à la vraie, à la seule vraie doctrine gouvernementale. Ajoutons encore que de tous les anciens députés M. Ribot est le seul qui soit en position de rallier les dissidents et les désaffectionnés, et de constituer dans la Chambre ce tiers-parti dont la nécessité n'a jamais été si évidente qu'aujourd'hui.

Pour ces motifs, si leur amour pour les institutions républicaines est lucide et sincère, s'ils se rendent compte de l'étendue du mal que les faibles, les excès maladroits, l'impéritie ont fait à la République, s'ils comprennent combien il est urgent de donner à l'ensemble de la nation une satisfaction, la seule satisfaction possible et efficace en ce moment, les électeurs parisiens feront du prochain scrutin une manifestation imposante